

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	2 (1924)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1923
Autor:	Blondel, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

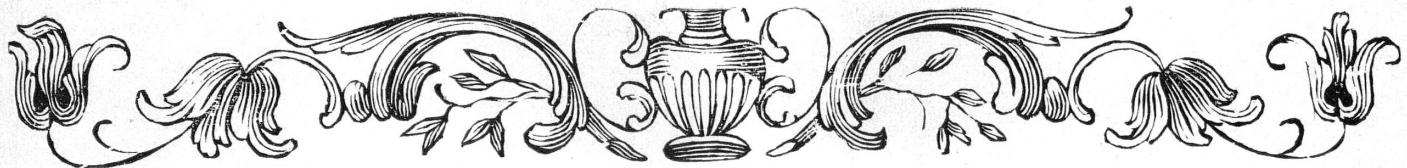
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1923

L. BLONDEL.

I. FOUILLES PÉLISSERIE-TOUR-DE-BOEL.

Le chantier ouvert entre les rues de la Pélisserie, de la Rôtisserie et de la Tour-de-Boël pour la démolition et la reconstruction de ce quartier est l'un des plus considérables que l'on ait vu depuis longtemps. Il a permis d'examiner la structure de la colline de Genève et de faire plusieurs constatations sur la topographie primitive de ce quartier.

Préhistoire. — On n'a pas retrouvé, comme sous les terrasses de la rue Calvin, des couches de gravier et de sable alternées, provenant des alluvions de l'Arve, mais bien du sablon très fin et serré, jaunâtre, sans aucun gravier, d'origine lacustre. Ces couches présentaient par endroits des stratifications diagonales peu inclinées et à d'autres des ondulations très variées. Ce sablon était presque partout si dur qu'on aurait pu le confondre avec de la molasse désagrégée. La même nature de terrain s'est retrouvée jusque sous les terrasses de l'immeuble du Musée (Grand'Rue 11), elle est semblable à celle des fouilles exécutées pour établir les fondations de la banque Lombard-Odier à la Corraterie. Nous remercions ici M. Frédéric de Morsier, architecte et M. Achard, entrepreneur, de nous avoir permis de suivre ces travaux jour après jour.

Sous les caves des immeubles 8-10 rue de la Pélisserie, les ouvriers terrassiers, dirigés par le contremaître Emmanueli, ont mis au jour les 3 et 6 février, trois fragments de crânes, complètement pris dans la couche de sable (*fig. 1. A.*). Ces fragments se trouvaient sous une épaisseur compacte et vierge d'un mètre de sablon ; ils appartiennent à un crâne de femme et à un crâne d'enfant. Au moment de leur trouvaille, ils étaient distants l'un de l'autre de 1 m. 50 à la même cote de niveau, soit : 383 m. 50 (R. P. N = 376,64). Nous avons examiné de très près ces couches de sablon à cet endroit, elles étaient légèrement inclinées de l'est à l'ouest, ne montraient aucune discontinuité par-dessus ces crânes ni aucun gravier ou débris, ce qui ne

serait pas possible si on avait procédé à une inhumation du sol des caves. D'autre part, à cette profondeur, il n'a été trouvé aucun autre os et toutes les fondations étaient supérieures à ce niveau. Nous ne saurions nous prononcer sur l'époque à laquelle ces crânes roulés par les eaux sont venus s'échouer là; de toutes manières nous croyons que ce sont les plus anciens témoins humains trouvés sous le sol de Genève.

Epoque gauloise. — A l'autre extrémité du chantier, tout près de la Tour-de-Boël, à un mètre sous le sol des maisons N°s 13 et 15, dans du sablon, nous avons pu remarquer deux squelettes entiers étendus l'un à côté de l'autre et orientés est-ouest, la tête à l'ouest (fig. 1. I). L'un d'eux se trouvait sous le mur mitoyen très peu

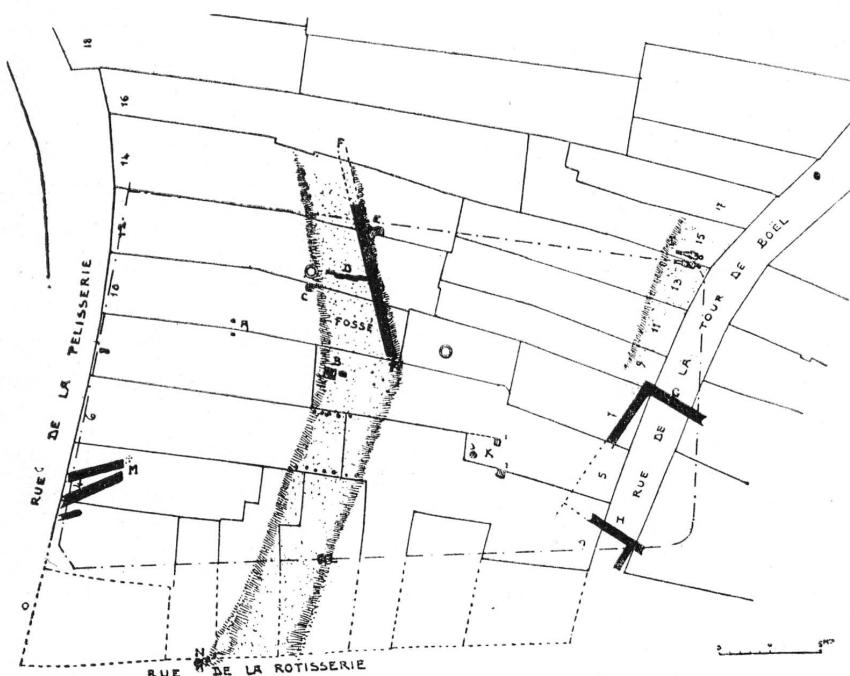


FIG. 1. — Plan des fouilles Pélisserie-Tour-de-Boël.

fondé, une couche de sable entre deux, ce qui montre que ces sépultures sont bien antérieures aux maisons. Tout autour de ces squelettes et dans la pente en-dessous, un amas de fragments de poterie gallo-romaine peinte. Il est probable que ces restes humains remontent à cette époque, malheureusement, un éboulement du terrain a empêché de récolter ces os et de les examiner scientifiquement.

Ces poteries peintes se sont en effet trouvées seules et à l'exclusion presque complète d'autres débris, sauf quelques coupes et assiettes gris-noir, dans un ravin parallèle à la Tour-de-Boël. Mêlés directement au sablon, ces fragments se sont rencontrés par centaines avec des types très variés. Ils se rattachent aux exemples connus

de la dernière période de la Tène, embrassant comme époque de production la fin de l'époque gauloise et les débuts de la culture romaine. Nous en avions déjà trouvé sous la rue de l'Hôtel-de-Ville, mais en beaucoup moins grand nombre. A côté des vases recouverts d'un engobe blanc uni avec des zones rouges ou brunes, nous avons récolté des débris de vases avec des ornements géométriques soignés, noirs ou bruns très foncés. La peinture du dernier type est plus rare et devait décorer des coupes déjà assez grandes et d'une pâte plus épaisse. D'autres semblent avoir présenté uniquement une couverte blanche avec bandes noires. Il est possible que le centre principal de fabrication soit autour de Roanne, mais il est possible aussi qu'il y ait eu des officines locales présentant quelques variétés¹. Cet amas de poteries dans cet endroit peut s'expliquer soit par le fait d'un dépôt de vases usagés jetés en-dessous des murs de l'*oppidum*, soit par la proximité d'un atelier de potier. Comme cette accumulation de vases peints est localisée sur un point précis, on ne peut complètement écarter la seconde solution. Cependant, il faut remarquer que la plupart de ces vases ont été usagés; pour quelques débris, le sable adhérait fortement aux parties peintes. Mélangées à ces pièces, il y avait quelques poteries noires, grises et rougeâtres, avec dessins faits au peigne, ainsi que des assiettes noires et brunes bien caractéristiques de cette période de transition contemporaine de l'arrivée de César dans notre pays. Certaines pièces enfin semblent avoir changé de couleur par l'action du feu.

Période romaine. — Bien que ce quartier ne soit pas établi sur l'emplacement d'édifices romains, à part peut-être quelques maisons sur la rive, on a retrouvé plusieurs monuments de cette période. La partie en pente, sous les murs de l'enceinte réduite du III^e siècle, a dû rester vierge de toute construction pendant plusieurs siècles, l'extension de la ville de ce côté n'étant devenue sensible qu'au XII^e siècle.

Presque parallèlement à la rue de la Pélisserie et dessinant un angle à la hauteur de la cour du N° 8, les ouvriers sont tombés sur un ravin assez profond, sorte de fossé très nettement marqué, qui descend de la colline pour se diriger sur la rue de la Rôtisserie et le lac. Ce fossé, dans sa partie supérieure, ne mesure que 4 à 5 mètres de largeur et environ 7 mètres dans sa partie inférieure vers la Rôtisserie; les talus latéraux en sont très abrupts et nous avons mesuré 2 m. 50 de profondeur à l'alignement de la future rue Calvin prolongée, 4 m. 80 sous le sol de la rue de la Rôtisserie (*fig. 2*). Les infiltrations suivaient ce ravin, entièrement creusé dans le sablon. La coupe de cette dépression présentait deux couches distinctes, l'une supérieure, sous les déblais modernes, composée de sable et de gravier avec des poteries romaines, l'autre inférieure avec du sable lavé par l'eau, quelques rares poteries à tradition gauloise, soit des fragments de coupes ou assiettes avec dessins au peigne. Dans la couche supé-

¹ Voir pour ces poteries peintes : J. DÉCHELETTE : *Manuel d'archéologie préhistorique, celte et gallo-romaine*, t. II, p. 1488 et suiv.; même auteur: *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. I, p. 130, 139 ; Ch. MARTEAUX et M. LEROUX: *Boutae*, p. 415.

rieure on a rencontré beaucoup de tuiles antiques, quelques-unes entières, quelques morceaux de poterie rouge sigillée, un col d'amphore italique, des morceaux de stuc rouge, du mortier rose et un fragment de bronze. Toute la partie ouest du fossé était longée, jusque derrière le N° 10 de la Pélisserie, par un mur reposant sur la couche dite gauloise (fig. 1 et 2 F). Ce mur épais de 1 m. 20 était construit non pas en cailloux roulés, mais avec des blocs de serpentine ou amphibolite cassés et assisés. Ces matériaux proviennent de blocs erratiques ou de cailloux retirés du lac, car ils portaient les traces d'un long séjour dans l'humidité avant leur utilisation. Comme cette construction ressemble beaucoup à celle de plusieurs murs de la villa de la Grange, nous ne doutons pas qu'elle soit romaine, de basse époque, du III^e ou IV^e siècle après J. C.¹ A l'intérieur, nous avons remarqué dans le mortier des débris de tuile antique et un petit éclat de poterie rougeâtre décoré de lignes concentriques noires peintes. Ce mur, dont les fondations descendaient en escalier la pente rapide de la colline, s'arrêtait derrière la cour du N° 10 de la Pélisserie, où il était consolidé par des pilotis extrêmement fusés, dont la ligne se prolongeait encore quelques mètres. La longueur totale de cet ouvrage a été relevée sur 14 mètres, il n'en existait plus que quatre assises, avec environ 0 m. 70 d'élévation, mais il doit continuer sous les terrasses supérieures. Le problème se pose de savoir à quoi il pouvait servir. Le fossé est trop régulier et trop étroit pour être naturel, il a dû être creusé pour un motif qui nous échappe. Plus tard, un mur est venu protéger ce couloir et relier l'enceinte supérieure de la ville à la rive du lac. Seule une défense couvrant un accès pour se rendre au pied de la colline fournit une explication plausible. Toute la partie inférieure du fossé était humide et les constructions postérieures ont dû faire usage de pilotis pour affermir leurs fondations.

C'est le long de ce couloir qu'on a retrouvé plusieurs blocs, exactement 10, ayant appartenu à des édifices antiques. En premier lieu, une grande roche (fig. 1 A), un pilastre d'angle d'ordre corinthien, mesurant 1 m. 03 de large sur 0 m. 88 de hauteur, sculpté sur trois côtés : à la hauteur du chapiteau s'est conservé le début d'une guirlande avec lemnisque et au niveau du départ des sept cannelures du pilastre se distingue la partie supérieure d'une tête ou d'un motif sculptural (voir p. 55, fig. 21). Cette pièce ne peut provenir que d'une porte monumentale, probablement d'un arc votif ou de triomphe. La composition de la guirlande à la hauteur du chapiteau est rare, elle ne se trouve guère que sur l'arc romain dit des Argentiers (*arcus argentiorum*) au *Forum boarium*, élevé en 204 à Septime Sévère, avec lequel notre morceau montre de grandes analogies, sinon dans les détails, au moins dans le dispositif². Le module est déjà assez important, car nous obtenons un édifice de plus de 7 m. 50,

¹ L. BLONDEL et G. DARIER : *La villa romaine de La Grange, Genève. Ind. Antiq. suisses*, 1922, p. 72-88.

² Josef DURM : *Die Baukunst der Römer*, p. 400, fig. 442a. Musée d'Art et d'Histoire, n° 705.

du sol au haut du chapiteau. Bien que de la décadence, soit du III^e siècle, ce fragment décèle encore une certaine habileté. Tout auprès se trouvait un débris de moulure ayant fait partie d'une base et plus en arrière, contre la colline (fig. 1 et 2 C), un deuxième fragment d'une base d'ordre composite avec trace de tenon.

En poursuivant les travaux, les ouvriers découvrirent, le 10 avril, un barrage de cinq blocs (D) posés les uns sur les autres sans mortier en travers du fossé. Quatre

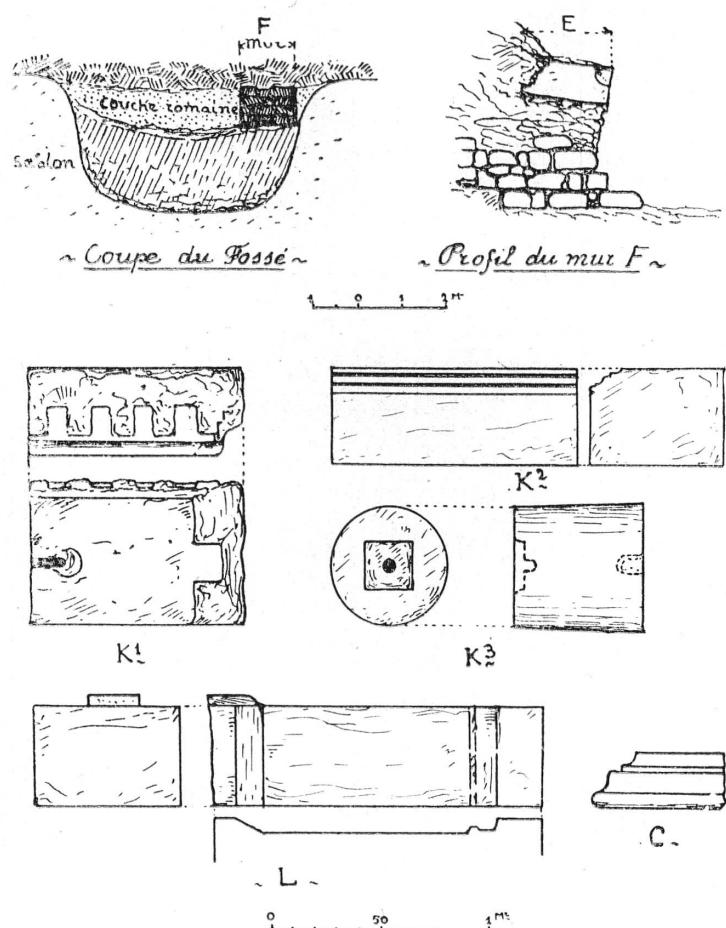


FIG. 2.— Fouilles Pélisserie-Tour-de-Boël.

de ces pièces étaient en roche et la cinquième en grès rouge. Elles portaient la marque très nette de tenons, mais ne présentaient aucune moulure, aussi n'ont-elles pas été conservées. Un puits voisin avait été creusé dans le sable. Plus haut encore, au niveau du mitoyen 12-14, posés au-dessus du mur romain, mais séparés de lui par une couche de 0 m. 45 de déblais, on est tombé sur deux grands fragments de corniche en roche (fig. 1 E) (Musée N°s 707, 708; voir p. 55, fig. 21). D'après leur module, ils semblent faire partie du même édifice que le pilastre trouvé plus bas dans le fossé. Bien que la distance entre les denticules ne soit point semblable dans ces deux fragments,

les autres dimensions concordent. A l'angle inférieur d'une de ces corniches, on retrouve une gorge qui devait correspondre à l'intérieur de l'arc. Ces éléments permettront de reconstituer les grandes lignes de ce monument. A l'extrémité inférieure du fossé vers la Rôtisserie, on a encore déterré un grand bloc de roche (*fig. 1 et 2 L*), avec une moulure cassée et un contrefort latéral. Nous ne savons à quelle partie d'édifice il faut attribuer cette pièce. Notons encore qu'en 1917 on trouva un milliaire d'Elia-gabale (*fig. 1 N*)¹ supportant les fondations des maisons de la Rôtisserie, face à l'immeuble 20, rue du Marché, soit tout près du même fossé.

Tous ces fragments antiques ont été descendus du haut de la colline par le couloir, probablement dans le but de les utiliser à nouveau, mais quelques-uns sont restés embourbés profondément sous les caves des maisons. Derrière le № 5 de la Tour-de-Boël, trois fragments antiques soutenaient les murs (*fig. 1 et 2*) ; une partie de base en roche, une corniche semblable à celles trouvées plus haut, mais très abimée, et un tambour en grès dur qui a dû appartenir à une grande meule. Ces pièces ne pourront probablement pas être conservées. Dans l'angle formé par la Pélisserie et la Rôtisserie, on a démolî plusieurs murs d'une épaisseur variable, mais non antiques. Tout auprès (*fig. 1 M*), douze poids coniques en terre cuite, la plupart intacts, ont été récoltés, ainsi que quelques fragments de poterie rouge sigillée appartenant à des vases de Lezoux forme 37 et une petite moulure en roche d'un travail soigné (Musée № 709). Il ne faut pas oublier que, sous l'emplacement du théâtre qui est en face, H. Gosse a remarqué au moment de la construction de la maison Bridel, qui a précédé ce théâtre, une aire carrelée de 30 mètres carrés en marbre antique, qu'il identifiait avec des thermes romains. Au moment des dernières reconstructions, nous n'avons plus constaté qu'une énorme roche angulaire. Les renseignements du Dr Gosse sont confirmés par Blavignac². Dans la rue Traversière, contre l'immeuble du Terraillet, nous avions aussi relevé les traces d'un sol antique et des poteries gallo-romaines. Enfin, non loin de là, sous la terrasse Turrettini, actuellement Necker, on a recueilli en 1822 un trésor monétaire de 1800 pièces du Bas-Empire³.

En dehors des deux fossés, on n'a guère retrouvé de poteries, sauf de multiples débris d'amphores à deux anses des deux types connus, rondes avec anses courbes, ou allongées avec anses droites. Le plus grand nombre était réemployé dans le mortier sous les fondations d'un mur traversant la Tour-de-Boël. Nous avons relevé les marques suivantes sur les anses: SAENA pour *Saenius A.*⁴; L. VALT pour *Lucius*

¹ Alfred CARTIER : *Inscriptions romaines trouvées à Genève en 1917. Ind. Antiq. suisses*, 1918, p. 131 et suiv. C'est par erreur que M. Cartier m'a fait dire que le mur de la maison remontait au XII^e siècle; ce n'est pas celui où on a retrouvé le milliaire, mais le mur de fortification où on a recueilli les autres inscriptions décrites dans cet article, qui remonterait à cette époque.

² H. GOSSE : P. V. Soc. d'Hist. et Arch. Genève, 11 février 1864 ; notes de BLAVIGNAC à la fin du carnet I, sommaire des procès-verbaux de la société.

³ *Mém. et Doc. Soc. Hist. et Arch. Genève*, t. I, 1^{re} partie, p. 239.

⁴ ALLMER : *Inscriptions antiques et du moyen-âge de Vienne*, 1876, t. IV, p. 190, 484 et 485.

Valerius Trophimus; L. C. AE pour *Lucius Caius Aemilius?*¹; EV. RI., signature que je n'ai pas retrouvée ailleurs; A. P. M. en beaux caractères appartenant à une amphore de terre rosée avec couverture jaune et anse géminée, probablement du I^{er} siècle; AVTONQVET, pour *Antonius Quietus*, potier italien trouvé aussi à Vindonissa (II^e siècle)². Toutes ces amphores sont des pièces d'importation. Sur la panse conique de l'une d'elles, nous avons relevé pour la première fois deux cartouches identiques représentant une tige de feuilles lancéolées, peut-être un cep de vigne stylisé. Avons-nous là des indications au sujet de la nature des vases, récipients pouvant contenir l'huile, le vin, ou d'autres conserves? Mentionnons pour terminer une jatte en terre rosée, dont le déversoir porte une signature inversée difficile à lire: OFI...IS et beaucoup de débris de poterie grise et noire, d'assiettes et de vases.

Moyen âge et temps modernes. — Ce quartier s'est développé seulement dès la fin du XII^e siècle et constitua au début du XIV^e siècle le bourg de « Villeneuve », qui fut incorporé à la ville par une nouvelle fortification longeant la rive du lac. Ces traces de fortification ont été mises au jour à diverses reprises et tout dernièrement sous le nouvel immeuble du Terraillet; leur tracé passait par le milieu des maisons élevées entre les rues Basses et les rues de la Traversière et Rôtisserie, parallèlement à ces artères. A l'entrée de la place du Fort-de-l'Ecluse s'ouvrait une porte et vers la place des Trois-Perdrix la porte de Bonmont. On se servit encore de matériaux antiques pour ces murs et c'est sans doute à ce moment que l'on chercha sur le haut de la colline et dans les restes de la muraille romaine des blocs dont quelques-uns restèrent inutilisés. Cet usage de piller des édifices anciens au profit de nouveaux fut constant; ainsi, vers 1227, plainte est déposée contre l'Evêque qui a fait démolir les murs de la ville pour construire son château de l'Ile dans le Rhône³.

Sous les immeubles compris dans les démolitions, il a été repéré au niveau des fondations tout un réseau de murs parallèles à ceux qui soutenaient les maisons, et à plusieurs endroits des caves remblayées, désaffectées depuis longtemps. Par places, les murs des terrasses étaient composés de deux et même trois maçonneries différentes collées les unes aux autres. Dans les déblais, les ossements humains et ceux d'animaux étaient fréquents. Tous ces indices prouvent qu'il y a eu une catastrophe, que le quartier actuel s'est reconstruit sur un autre plus ancien suivant à peu de choses près le même tracé. Cette catastrophe, c'est l'incendie de 1321, qui a dévoré toute cette partie de la ville. Sous les cours, en effet, on pouvait remarquer des pavages plus anciens séparés du sol moderne par une couche importante de charbon. Les murs retrouvés en sousœuvre sont donc antérieurs à ce sinistre.

¹ *Ibid.*, t. IV, p. 484 et à Vindonissa, *Ind. Antiq. suisses*, 1908, pl. 17, n° 10.

² ALLMER, t. IV, p. 491 et 483; *Boutae*, p. 42, 156, 222.

³ SPON : *Histoire de Genève*, éd. de 1730, t. II, p. 401 et suiv.

Bien que le tracé nouveau ait été calqué sur l'ancien, il y eut cependant quelques modifications importantes. Ainsi à la Tour-de-Boël, la rue a dû être déplacée du côté de l'ouest, car on a démolî deux murs importants sous la rue même. Le mur G (*fig. 2*), très dur, est celui dont le mortier était rempli vers ses fondations de poteries romaines récoltées aux alentours; il traversait complètement la rue et faisait un angle dans la direction du lac. Le mur H (*fig. 2*), au bas de la rue, semblable au précédent, devait faire partie de la même construction qui pourrait remonter à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Alors que sur la Pélisserie toutes les maisons possédaient des caves, sur la Tour-de-Boël elles en étaient dépourvues, sauf le N° 3; leurs murs étaient mal construits, peu fondés, et l'immeuble N° 7 n'avait même pas une façade descendant au-dessous du niveau de la rue, elle s'appuyait sur le mur précédent G. Tout ceci prouve le déplacement de la rue de la Tour-de-Boël, qui passait primitivement plus à l'est dans le ravin des poteries peintes et longeait la construction G. H. Du reste, la coupe longitudinale sur la dite rue a montré une couche de déblais uniforme du haut de la rue jusqu'au mur G, et du mur G à la construction H plusieurs niveaux intermédiaires. Au-dessus du mur transversal G on a recueilli, à plus de trois mètres de profondeur sous la rue, un beau bois de cerf mâle, qui a été remis au Muséum d'histoire naturelle.

Les trouvailles pour la période du moyen âge et de la Renaissance ont été minimes. Tous ces immeubles formaient un ensemble plus pittoresque qu'architectural. Rappelons cependant les façades soignées des immeubles N° 10, sur la Pélisserie, dont la porte était décorée d'un I. H. S. peint, le N° 16, dont le second corps de logis, entre deux cours, présentait une belle porte ogivale. La maison N° 10, dont les caves voûtées en tuf offraient au moment de leur démolition un aspect imposant, possédait une poutraison sculptée au premier étage. Sur les 26 modèles de poutres décorées, nous avons noté la croix de Lorraine et le monogramme I. H. S.¹ Le plafond était subdivisé en deux parties distinctes, indiquant une ancienne division de l'immeuble. En 1559, il appartenait à noble Etienne Prelas, bourgeois et marchand d'Orbe et auparavant, jusque vers 1554, il provenait de deux parcelles; l'une était celle de commandable Amyed Thorens, drapier bourgeois, comme conjoint de Claude, fille de feu Aymonet Blanchet, l'autre de Jeanne, fille de feu Janin de la Place, ainsi que d'égrège Amyed de Charancsonay, à la date de 1477. Auparavant, tout l'immeuble appartenait aux de la Place ou de Platea; mais le plafond doit dater du début du XVI^e siècle, au moment de l'indivision². Signalons encore qu'on a retrouvé dans les fondations de cet immeuble une console, cul de lampe décoré d'une figure grotesque du XIV^e ou XV^e siècle, déposé au Musée. Il n'a été ramassé que fort peu de monnaies, aucune n'étant antérieure au XVII^e siècle.

¹ Musée d'Art et d'Histoire, V. G., n° 53.

² Archives d'Etat : Evêché, gr. 7, fo 62; gr. 3, fos 25 et 27vo.

II. ENCEINTE ROMAINE DE GENÈVE.

Le 28 mars, nous avons ouvert une fouille pour retrouver les fondations du mur d'enceinte romain de Genève, dans le jardin des immeubles 3 et 5 de la Taconnerie. Voir le résultat de ces travaux ci-après (p. 109) dans l'étude sur l'Enceinte romaine de Genève.

III. RUE DE LA FONTAINE.

Les démolitions derrière la Madeleine se sont poursuivies sans apporter avec elles beaucoup de renseignements. Quelques très rares poteries romaines ont été remarquées dans les immeubles à droite en descendant la rue de la Fontaine. Dans le N° 17, on a cependant trouvé sous le plâtre une série de poutres doubles de la fin du XV^e siècle ¹. Plusieurs de ces immeubles remontaient à cette époque, avec leur escalier logé dans une tour donnant sur une cour. Quelques fragments de frise en stuc représentant des animaux, des arbres stylisés et un personnage, pourraient provenir de linteaux de cheminée. On a trouvé un fragment semblable à la Périsserie et il en existe un autre encore au Musée, lequel provient de Versoix ².

Derrière l'abside de la Madeleine, on a mis au jour dans un sondage un mur très dur, épais de 1 m. 30, perpendiculaire à la rue du Purgatoire et passant sous le deuxième contrefort du chœur à partir de cette rue. Les travaux d'aménagement futurs permettront de voir s'il s'agit d'un ouvrage de fortification se reliant aux autres murs trouvés autour et dans la Madeleine.

IV. PONT D'ARVE.

En refaisant les murs des quais en aval du pont des Acacias, le chantier de chômeurs a dégagé une série de pilotis enfoncés dans le sable en-dessous du niveau habituel des eaux. Sur la rive gauche, ces pieux commençaient à 15 m. 60 comptés à partir du dé en aval du nouveau pont et se prolongeaient sur une longueur de 6 mètres. La distance entre cette ligne de pieux et le nouveau quai variait de 1 m. 05 à 2 m. 10, et leur espacement était environ de 0 m. 85. Sur la rive droite, à peu près à la même distance du pont actuel on a retrouvé aussi une série de pilotis espacés seulement de 0 m. 45. Ces pieux carrés, épais de 30 centimètres, étaient en chêne très noir et dur. On doit reconnaître là les vestiges du premier pont établi en cet endroit vers

¹ Musée d'Art et d'Histoire, V. G., n° 55.

² *Ibid.*, nos 611, 611bis, 701, A, B, C, 704.

1596, pour remplacer celui de Carouge démolî. Il y eut du reste avant le pont actuel des Acacias au moins trois ponts, dont deux en bois, à peu près sur le même emplacement. Une vue de Gardelle, de 1726, nous représente l'aspect de cet ouvrage avec pont-levis.

V. CIMETIÈRE A CARTIGNY.

En corrigeant la route entre Aire-la-Ville et Cartigny, les chômeurs ont mis à découvert à la fin d'août plusieurs tombes, au lieu dit « champ des Tombeaux », en « la Fara Genery ». Ce champ est compris entre la route et les berges du Rhône, peu après le chemin descendant aux moulins de Ver en venant de Cartigny. Avec l'aide de M. H. Bachofen, nous avons fouillé ces tombes, malheureusement très détériorées et comprises entre les dalles de grès dont la pierre supérieure s'était presque partout affaissée. Ces sépultures se rencontrent seulement à 0 m. 40 sous le sol (fig. 3).

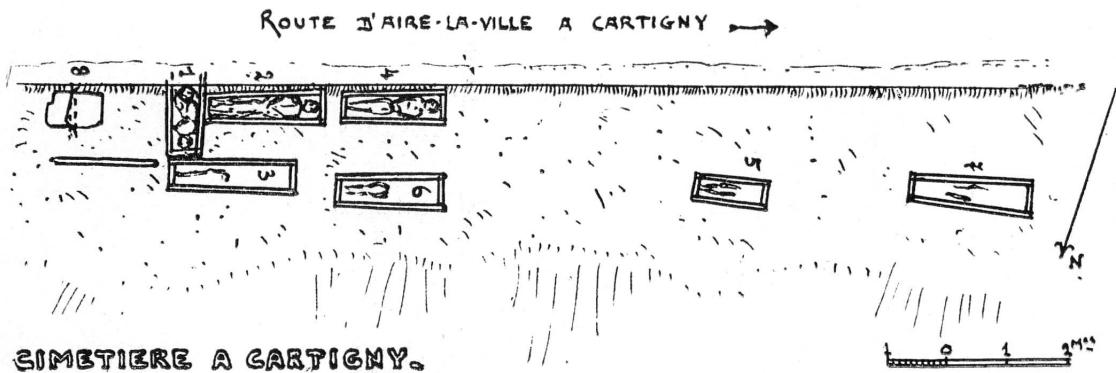


FIG. 3. — Cimetière de Cartigny.

La tombe I, coupée par la route et perpendiculaire à cette direction, intacte sur un mètre de longueur, comprenait deux crânes et au moins deux sépultures. La tombe 2, entière, touchant par son petit côté la tombe 1, mesurait 1 m. 90 de longueur et une largeur de 0 m. 45 à la tête, 0 m. 38 aux pieds. Elle renfermait un crâne, mais au moins deux sépultures. Elle a été transportée au Musée d'Art et d'Histoire (n° 10832, galerie lapidaire). La tombe 3, parallèle à la précédente, de 1 m. 90 de longueur, ne comprenait plus qu'une jambe. La tombe 4, à 0 m. 20 de la tombe 2 et longue de 2 mètres, contenait un squelette bien conservé et une tuile romaine prise entre deux dalles de grès. La tombe 5, d'un mètre de long, renfermait la moitié inférieure d'une sépulture. La tombe 6, de 1 m. 40 de longueur, ne présentait aussi que la moitié inférieure d'un squelette. La tombe 7, de 1 m. 85 de longueur, était bouleversée; enfin, la tombe 8, double, mais très exiguë, recouverte encore de deux dalles, n'avait plus que des ossements en désordre.

Dans aucune de ces sépultures, on n'a recueilli des objets ou des bijoux; cependant la présence d'une tuile romaine et en général la dimension restreinte des individus nous font croire que ce cimetière doit être daté entre la fin du IV^e siècle et l'époque burgonde. On avait déjà trouvé en 1838 dans ce pré appartenant à M. Duval, maintenant à Mme Patry, des tombes, dont l'une contenait un petit vase en terre cuite rouge et d'autres maçonnées avec des briques romaines¹. Ce cimetière s'étend du reste bien au-delà et embrasse plusieurs siècles comme période d'inhumation.

Une étude complète des rives du Rhône permettra un jour de comprendre pourquoi tous ces cimetières se sont succédé, de la préhistoire jusqu'à la fin de l'époque barbare, sur le haut des falaises, souvent assez loin des centres habités.

¹ *Mém. et Doc. S. Hist. Arch. Genève*, t. I, 1^{re} partie, p. 252.

